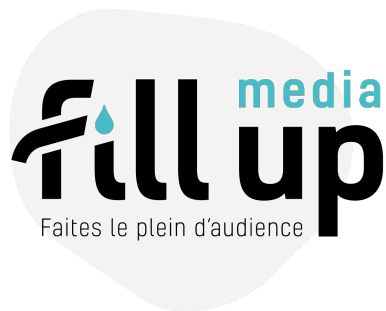




# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

## au 30 juin 2022





## Table des matières

<b>1. Rapport semestriel d'activité 2022</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Comptes semestriels</b> .....	<b>4</b>
2.1 Bilan au 30 juin 2022 .....	4
2.2 Compte de résultat du semestre .....	5
<b>3. Annexes</b> .....	<b>6</b>
3.1 Tableau des flux de trésorerie .....	6
3.2 Tableau de variation des capitaux propres.....	6
3.3 Notes annexes du semestre clos le 30/06/202.....	7
3.4 Notes sur le bilan .....	12
3.5 Notes sur le compte de résultat .....	14
3.6 Résultat exceptionnel .....	15
3.7 Autres informations .....	15



# 1. Rapport semestriel d'activité 2022

## Un semestre marqué par une forte croissance :

- **Poursuite de la dynamique commerciale : bonne croissance organique et à parc constant des revenus semestriels à 4,0 M€, +22% vs. S1 2021**
- **Structuration des équipes pour accompagner la croissance**
- **Progression de l'Ebitda et de l'Ebitda retraité de respectivement +25% et +20%**
- **Confirmation des objectifs financiers à horizon 2025 :**
  - **taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires de l'ordre de 40%**
  - **chiffre d'affaires de 26 M€, marge d'EBITDA retraitée<sup>1</sup> supérieure à 35%**

## Compte de résultat simplifié au 30 juin 2022

En K€	S1 2022	S1 2021	Variation
Chiffre d'affaires	4 042	3 312	+22%
EBITDA	262	208	+25%
Marge d'EBITDA	6%	6%	-
EBITDA retraité	490	410	+20%
Marge d'EBITDA retraité	12%	12%	-
Résultat d'exploitation	(79)	(109)	+27%
Résultat financier	(160)	(48)	
Résultat courant	(239)	(156)	
Résultat net	(208)	(129)	61%

Le Conseil d'Administration de Fill UP MEDIA, réuni le 4 octobre 2022 sous la présidence de Manuel BERLAND a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2022.



## Résultats financiers du premier semestre 2022

### ➤ **Hausse du chiffre d'affaires :**

Au cours du semestre écoulé, Fill Up Média, a réalisé un chiffre d'affaires semestriel à hauteur de 4,0 M€ contre 3,3 M€ un an plus tôt, soit une hausse de +22%. Il est important de noter qu'il s'agit d'une croissance organique, la Société n'ayant pas installé de nouveaux réseaux au cours de la période conformément au plan de développement présenté lors de l'introduction en bourse.

Cette hausse, malgré des investissements publicitaires nationaux en baisse, s'explique principalement par la forte proportion qu'occupent les annonceurs locaux dans le chiffre d'affaires du semestre écoulé. En effet, la part du Chiffre d'affaires réalisé auprès des 3 200 annonceurs locaux a représenté 70% au S1 2022. Cette forte proportion d'annonceurs locaux explique la progression du chiffre d'affaires de la Société.

### ➤ **Structuration des coûts d'exploitation :**

Au niveau des charges opérationnelles, ces dernières s'élèvent à 3,6 M€, en hausse de 22% par rapport au premier semestre 2021. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel liée à l'augmentation des effectifs, la Société étant dans une phase de structuration pour accompagner la croissance de son activité. A fin juin 2022, Fill Up Média compte 47 employés, contre 42 employés à fin décembre 2021.

### ➤ **Amélioration de l'EBITDA :**

Par conséquent, la Société affiche un EBITDA retraité de 0,5 M€ vs. 0,4 M€ au S1 2021, soit une augmentation de +20%.

Il est à noter qu'au cours du premier semestre 2022, Fill Up Média a enregistré une charge financière exceptionnelle de 0,1 M€ liée à la mise en place d'un contrat obligataire lié à l'introduction en bourse. Au total, la Société affiche une perte nette de 0,2 M€ au S1 2022.

## Ambition de croissance et stratégie de la Société confirmées

La Société confirme les objectifs définis au moment de son introduction en bourse, à savoir l'atteinte d'un taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires entre 2021 et 2025 de 40%, ainsi qu'un chiffre d'affaires de 26 M€ et une marge d'EBITDA retraité supérieure à 35% à horizon 2025.



## Stratégie et perspectives

Fort de ses fondamentaux et d'une dynamique de marché favorable, Fill Up Média maintient son ambition de devenir le leader de la communication digitale extérieure (DOOH) en station-service en Europe à travers 3 leviers de croissance.

Le premier est la poursuite du développement commercial via l'augmentation du nombre de stations- services partenaires avec 550 stations-services supplémentaires à horizon 2025. Cette progression se fera par l'extension des partenariats actuels avec Total Energies et Carrefour et par le développement auprès de grands réseaux GMS. A partir de 2026, Fill Up Média entend répliquer son modèle à l'international avec de premières expansions en Europe, notamment en Allemagne et au Benelux, grâce au support de Total Energies.

Le deuxième levier identifié réside dans la diversification des revenus de la Société avec le développement d'une offre complémentaire « Digital Ads », c'est-à-dire, programmer les spots réalisés sur les réseaux sociaux.

Enfin, Fill Up Média a pour ambition de devenir le média de référence de la mobilité multi-énergies. Devant l'émergence de nouvelles sources d'énergie, mobilité électrique et mobilité des véhicules à hydrogène, Fill Up Média entend proposer une solution adaptée aux sites dédiés à la recharge des véhicules de demain.



## 2. Comptes semestriels

### 2.1 Bilan au 30 juin 2022

Bilan - FUM	Au 30/06/22	Au 31/12/21	Au 30/06/21
<b>Valeur nette - en €</b>			
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles	1 848 907	798 499	784 656
Immobilisations corporelles	1 387 181	1 517 312	1 639 717
Immobilisations financières	277 286	146 617	171 175
Stocks	33 850	36 264	39 130
Avances et acomptes	1 500	6 429	200
Clients	6 500 910	5 681 691	5 070 942
Autres créances	1 204 889	650 353	501 745
Disponibilités	5 087 879	202 701	278 197
CCA	128 704	159 730	132 807
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>16 471 104</b>	<b>9 199 597</b>	<b>8 618 569</b>
<b>PASSIF</b>			
Capitaux propres	7 975 744	650 791	408 279
dont Résultat de l'exercice	(207 967)	113 554	(128 959)
Dettes financières	2 345 948	2 810 482	3 020 631
Fournisseurs	3 002 545	2 881 705	2 487 983
Dettes sociales et fiscales	1 826 105	1 701 041	1 816 589
Autres dettes	877 057	491 682	476 153
PCA	443 705	663 895	408 934
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>16 471 104</b>	<b>9 199 597</b>	<b>8 618 569</b>

## 2.2 Compte de résultat du semestre

Compte de résultat - FUM - en €	Au 30/06/22	Au 30/06/21	Au 31/12/21
Production vendue de services	3 827 337	3 219 872	6 794 313
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3 827 337</b>	<b>3 219 872</b>	<b>6 794 313</b>
Production immobilisée	150 226	52 635	151 713
Subventions d'exploitation	2 278	6 967	10 667
Reprises sur amort. et prov., transf. de charges	62 103	32 813	75 064
Autres produits	133	97	292
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>4 042 077</b>	<b>3 312 385</b>	<b>7 032 049</b>
Variation de stock (mat. 1° et appro.)	(10 632)	(5 712)	(16 988)
Autres achats et charges externes	(1 773 392)	(1 510 525)	(3 040 234)
Impôts, taxes et versements assimilés	(38 552)	(31 579)	(67 657)
Salaires et charges	(1 811 151)	(1 421 274)	(2 863 745)
Dotations d'exploitation	(340 251)	(317 083)	(593 342)
Autres charges	(147 130)	(134 737)	(298 673)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(4 121 109)</b>	<b>(3 420 910)</b>	<b>(6 880 638)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(79 032)</b>	<b>(108 526)</b>	<b>151 410</b>
Total des produits financiers	-	(266)	189
Total des charges financières	(159 561)	(47 559)	(97 597)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(159 561)</b>	<b>(47 825)</b>	<b>(97 408)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(238 593)</b>	<b>(156 350)</b>	<b>54 002</b>
Total des produits exceptionnels	5 191	182	5 221
Total des charges exceptionnelles	(3 260)	(1 486)	(3 059)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 931</b>	<b>(1 304)</b>	<b>2 162</b>
Impôts sur les bénéficiaires	28 695	28 695	57 390
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(207 967)</b>	<b>(128 959)</b>	<b>113 554</b>



## 3. Annexes

### 3.1 Tableau des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie - FUM - en €	Au 30/06/22	Au 31/12/21
Résultat net	- 207 967	+113 554
+/- Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises, QP de subventions	+328 902	+570 491
- Plus-values de cession	-	-
<b>= Marge brute d'autofinancement</b>	<b>+120 935</b>	<b>+684 045</b>
- Variation du BFR (brut et retraité des comptes courants intragroupes débiteurs)	- 922 163	- 106 070
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>	<b>- 801 228</b>	<b>+577 975</b>
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 175 579	- 280 243
+/- Variation des immobilisations financières brutes	- 130 670	-
+/- Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations	-	-
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 1 306 249</b>	<b>- 280 243</b>
Variation du capital en numéraire	+7 532 920	-
- Dividendes versés	+0	+0
+/- Variation des subventions d'investissement	-	-
+/- Variation des emprunts	- 338 617	- 606 806
+/- Variation des comptes courants intragroupes	- 77 714	+5 130
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</b>	<b>+7 116 589</b>	<b>- 601 676</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>+5 009 112</b>	<b>- 303 944</b>

### 3.2 Tableau de variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres - FUM - en €	Au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Affect. résultat 2020	Résultat 2021	Au 31/12/2021
Capital	499 930	-	-	-	-	499 930
dont Capital souscrit appelé versé	499 930	-	-	-	-	499 930
Primes	2 040 220	-	-	-	-	2 040 220
dont Primes d'émission	2 040 220	-	-	-	-	2 040 220
Réserves	31 752	-	-	-	-	31 752
dont Réserve légale	21 400	-	-	-	-	21 400
dont Autres réserves	10 352	-	-	-	-	10 352
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	(1 503 627)	-	- 531 037	-	-	(2 034 664)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(531 037)	-	-	531 037	113 554	113 554
<b>Total hors Subventions, Prov. réglementées et Autres fonds propres</b>	<b>537 237</b>	<b>-</b>	<b>- 531 037</b>	<b>531 037</b>	<b>113 554</b>	<b>650 791</b>
Variation des capitaux propres - FUM - en €	Au 31/12/21	Augmentations	Diminutions	Affect. résultat 12/21	Résultat 06/22	Au 30/06/22
Capital	499 930	+204 573	-	-	-	704 503
dont Capital souscrit appelé versé	499 930	+204 573	-	-	-	704 503
Primes	2 040 220	+7 328 347	-	-	-	9 368 567
dont Primes d'émission	2 040 220	+7 328 347	-	-	-	9 368 567
Réserves	31 752	-	-	-	-	31 752
dont Réserve légale	21 400	-	-	-	-	21 400
dont Autres réserves	10 352	-	-	-	-	10 352
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	(2 034 664)	-	-	113 554	-	(1 921 110)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	113 554	-	-	(113 554)	(207 967)	(207 967)
<b>Total hors Subventions, Prov. réglementées et Autres fonds propres</b>	<b>650 791</b>	<b>+7 532 920</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>(207 967)</b>	<b>7 975 744</b>



### 3.3 Notes annexes du semestre clos le 30/06/2022

#### 3.3.1 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : FILL UP MEDIA

La période a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes semestriels.

Ces comptes semestriels ont été arrêtés le 4 octobre 2022 par les dirigeants de l'entreprise.

#### 3.3.2 Règles générales

Les comptes semestriels au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'une période à l'autre,
- indépendance des périodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### 3.3.3 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix



d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### 3.3.4 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Concessions, logiciels et brevets :	1 à 6 ans
Autres immobilisations incorporelles :	1 à 5 ans
Agencements des constructions :	10 à 20 ans
Installations techniques :	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers :	3 à 10 ans
Matériel de bureau :	5 à 10 ans
Matériel informatique :	2 à 3 ans
Mobilier :	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### 3.3.5 Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

### 3.3.6 Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



### 3.3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La règle de dépréciation des créances clients est la suivante :

- Créances supérieures à 6 mois : 25%,
- Créances supérieures à 12 mois : 50%,
- Créances supérieures à 24 mois : 90%.

Une analyse « ligne à ligne » est également réalisée afin d'isoler et de déprécier à 100% les créances irrécouvrables (liquidation ou cessation du client).

### 3.3.8 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

### 3.3.9 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Au 30 juin 2022, le résultat exceptionnel n'est pas significatif.

### 3.3.10 Recherche, Développement, Innovation

Depuis sa création, notre société développe des solutions innovantes dans le domaine des écrans publicitaires installés sur les pompes à essence ainsi que dans les domaines associés.

Les frais de recherche et développement inscrits à l'actif correspondent aux dépenses qui répondent à la définition d'un actif. Il s'agit en particulier des salaires et charges sociales des personnes qui ont concouru aux divers projets de développement. Ces frais sont portés à l'actif et amortis sur 5 ans à compter de leur mise en service, c'est à dire lors de la mise en exploitation des contrats commerciaux de la société.

Les avantages économiques liés aux frais de recherche et développement viennent théoriquement sur la durée des contrats futurs (6 ans).

Par prudence, la Société a néanmoins retenu la durée maximale autorisée par le Plan Comptable Général (article 214-3) dans le cas où la durée ne peut être déterminée de façon fiable, soit 5 ans.

Au 30 juin 2022, les frais de R&D représentent environ 1,2 M€, amortis de 0.6 M€.

Le crédit d'impôt Innovation déclaré au titre du semestre correspond à 50% de celui de l'exercice 2021, qui s'élevait à 57 K€. Notre société est accompagnée par un consultant spécialisé dans ce domaine pour déterminer le montant de ce crédit d'impôt.



### 3.3.11 Modification des durées d'amortissement

Jusqu'au 31 décembre 2020, les caissons figurant en immobilisations étaient amortis sur la durée du contrat commercial auquel ils étaient liés.

Les caissons étaient initialement amortis sur 6 ans, durée des premiers contrats d'exploitation.

La Société a augmenté la durée d'amortissement de ses caissons pour la passer à 8 ans pour la partie électrique, 10 ans pour la partie métallique, car le taux de disponibilité et de fonctionnement des écrans était de plus de 99 % sur 2021. Ce fort taux de disponibilité constaté après plus de 4 années d'exploitation a permis à la Société d'envisager une exploitation de son parc pour deux années complémentaires. De plus, la Société s'est appuyée sur un benchmark d'écrans similaires (écrans installés dans les gares et les métros) conçus et fabriqués par le même prestataire et qui sont aujourd'hui installés et en parfait état de fonctionnement depuis 10 ans.

Enfin, les frais d'entretien et de maintenance sont très limités.

En conséquence, les durées d'amortissement des caissons ont été revues.

Ceci constituait un changement d'estimation, traité de manière prospective au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### 3.3.12 Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



### 3.3.13 Faits caractéristiques de la période

Afin de renforcer le financement de son besoin en fonds de roulement, en date du 6 avril 2022, la Société a émis des obligations simples ou remboursables en actions avec prime de remboursement pour un montant de 6.500 K€.

- durée : 36 mois,
- Intérêts : 8% / An

Les intérêts servis sur la période se sont élevés à un montant de 118 K€.

Fill'Up Media a été introduit sur le marché Euronext Growth. A cette occasion les 6.500 K€ d'obligations ont été intégrées au capital et à la prime d'émission.

FBA CAELIS AUDIT représentée par Geoffroy Joly, est commissaire aux comptes de la société depuis l'exercice 2015. Le mandat a été renouvelé en juin 2021 pour une durée de 6 ans.

Nous portons à votre connaissance qu'une réorganisation interne au cabinet FBA CAELIS AUDIT est en cours et que l'ensemble des ressources humaines de cette structure va être transféré au sein de la société de Commissariat aux comptes YOUXTA AUDIT immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 392 958 047.

Le cabinet FBA CAELIS AUDIT a démissionné de son mandat lors de l'AG de transformation de la société en SA et a été nommée en remplacement la société YOUXTA AUDIT représentée par Geoffroy Joly et ce afin d'assurer une totale continuité de la mission par le commissaire aux comptes en place.

Enfin, au terme de l'AGE du 19 mai 2022, la société a changé de forme sociale et est devenue une société anonyme à conseil d'administration.

M. Manuel BERLAND est le Président Directeur Général,  
M. Aurélien GRILLOT est Directeur Général Délégué.

Aucun changement n'a affecté le périmètre des activités de l'entreprise au cours de la période intermédiaire.



## 3.4 Notes sur le bilan

### 3.4.1 Actif immobilisé

Variation des immobilisations - FUM		Valeur brute			
En €	Au 31/12/21	Acquisitions	Cessions	Virements	Au 30/06/22
Frais d'établissement	84 202	899 596			983 798
Frais de recherche et de développement	1 036 292	6 432		151 713	1 194 436
Concession, brevets et droits similaire	480 386	72 143			552 529
Autres immobilisations incorporelles	66 030	33 600			99 630
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	151 713	150 226		(151 713)	150 226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 818 622</b>	<b>1 161 997</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 980 619</b>
Constructions	5 000				5 000
Installations techniques, matériels et outillage industriels	3 455 357	3 885			3 459 242
Autres immobilisations corporelles	51 455	9 697	(9 599)		51 553
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 511 813</b>	<b>13 582</b>	<b>(9 599)</b>	<b>-</b>	<b>3 515 796</b>
Autres immobilisations financières	146 617	130 670			277 286
<b>Immobilisations financières</b>	<b>146 617</b>	<b>130 670</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>277 286</b>
<b>Total Actif immobilisé (en valeur brute)</b>	<b>5 477 051</b>	<b>1 306 249</b>	<b>(9 599)</b>	<b>-</b>	<b>6 773 701</b>

Variation des immobilisations - FUM		Amortissements et dépréciations		
En €	Au 31/12/21	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/22
Frais d'établissement	66 501	9 343		75 843
Frais de recherche et de développement	549 180	58 298		607 479
Concession, brevets et droits similaire	365 326	38 195		403 521
Autres immobilisations incorporelles	39 116	5 754		44 870
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 020 123</b>	<b>111 590</b>	<b>-</b>	<b>1 131 713</b>
Constructions	3 082	250		3 332
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 958 523	137 989		2 096 513
Autres immobilisations corporelles	32 895	5 475	(9 599)	28 771
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 994 500</b>	<b>143 714</b>	<b>(9 599)</b>	<b>2 128 615</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Actif immobilisé (amortissements et dépréciations)</b>	<b>3 014 623</b>	<b>255 304</b>	<b>(9 599)</b>	<b>3 260 328</b>

Variation des immobilisations - FUM		Valeur nette comptable			
En €	Au 31/12/21	Acquisitions	Cessions	Virements	Au 30/06/22
Frais d'établissement	17 702	890 253	-	-	907 955
Frais de recherche et de développement	487 111	(51 866)	-	151 713	586 958
Concession, brevets et droits similaire	115 059	33 948	-	-	149 007
Autres immobilisations incorporelles	26 914	27 846	-	-	54 760
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	151 713	150 226	-	(151 713)	150 226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>798 499</b>	<b>1 050 407</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 848 907</b>
Constructions	1 918	(250)	-	-	1 668
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 496 834	(134 104)	-	-	1 362 730
Autres immobilisations corporelles	18 560	4 222	-	-	22 783
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 517 312</b>	<b>(130 132)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 387 181</b>
Autres immobilisations financières	146 617	130 670	-	-	277 286
<b>Immobilisations financières</b>	<b>146 617</b>	<b>130 670</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>277 286</b>
<b>Total Actif immobilisé (en valeur nette comptable)</b>	<b>2 462 428</b>	<b>1 050 945</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 513 373</b>

Les 55 K€ d'Autres immobilisations incorporelles se composent notamment d'études réalisées par un institut indépendant et permettant d'analyser le comportement des automobilistes face aux écrans de la Société.

151 K€ de frais de développement ont été mis en service sur l'exercice 2022, les projets ayant abouti. Ils ont été reclassés en Frais de R&D et amortis.

#### 3.4.2 Immobilisations financières

Les 277 K€ d'immobilisations financières sont composées :

- 68 K€ de caution auprès de BPI,
- 90 K€ de fonds de garantie et réserve de financement du factor,
- 68 K€ de dépôts et cautionnements divers (locations notamment),
- 79 K€ de contrat de liquidité.

#### 3.4.3 Composition du capital social et affectation du résultat

Capital social d'un montant de 704 503,00 euros décomposé en 2 818 012 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31/05/2022, le résultat de l'exercice précédent a été affecté en apurement des pertes antérieures.

#### 3.4.4 Charges à payer

Charges à payer - FUM - en €	Au 30/06/22
Fournisseurs FNP	2 041 786
Intérêts courus sur emprunts	331
Congés payées et charges afférentes	215 256
Etat Charges à payer	21 087
<b>Total</b>	<b>2 278 460</b>

#### 3.4.5 Charges constatées d'avance

Les CCA, soit 115 540 € correspondent en grande partie aux loyers de crédit-bail facturés par période à échoir.

#### 3.4.6 Produits constatés d'avance

Les PCA, soit 443 705 € correspondent à la partie du CA diffusion postérieure à la date d'arrêté des comptes.

Ces produits sont reportés sur l'exercice auquel ils correspondent

## 3.5 Notes sur le compte de résultat

### 3.5.1 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de campagnes publicitaires est comptabilisé de la manière suivante, qu'il s'agisse d'une campagne locale ou nationale :

- frais d'adserving : 80% du montant de la commande au début de la diffusion,
- diffusion : 20% étalés en fonction de la durée de la commande.

Le terme « adserving » englobe l'ensemble des technologies et services mis en place pour diffuser les campagnes des annonceurs sur le réseau Fill Up Media.

Les frais d'adserving sont constitués principalement par :

- la création, la réception et l'archivage du bon de commande,
- la création et l'envoi de la facture et de l'échéancier de prélèvements,
- la mise en place des prélèvements automatiques (création du tiers, saisie des informations bancaires),
- la planification informatique des campagnes,
- la mise au format des spots vidéos (vérification de l'encodage audio et vidéo afin de s'assurer une qualité homogène sur le réseau).

L'ensemble de ces opérations de mise en place de la campagne à diffuser représente environ 90% du temps passé sur l'ensemble de la diffusion. En effet, toutes les opérations suivantes sont automatisées grâce à ce travail préparatoire (notamment les encaissements).

La diffusion du spot vidéo sur les écrans ne génère que peu de charge.

La société estime que les frais d'adserving correspondent à environ 80% du montant de la commande.

La création de spots publicitaires et les frais techniques ne sont pas compris dans les frais d'adserving.

La création de spots publicitaires correspond à la production en interne par la Société de clips vidéos réalisés pour les annonceurs et diffusés sur les écrans publicitaires. Ce produit est reconnu lors de son achèvement, qui correspond à la date de validation du bon de commande.

Les frais techniques correspondent aux coûts de mise en place de la diffusion des campagnes publicitaires. Ce produit est reconnu lors de son achèvement, qui correspond également à la date de validation du bon de commande.

Les autres produits connexes correspondent essentiellement aux « échanges marchandises ». L'échange marchandises est un échange à valeur égale de biens et/ou de services entre un client et un fournisseur. L'échange marchandises se pratique fréquemment dans le secteur de la communication et des médias. Il permet l'achat d'espace publicitaire en échange de biens ou de services de l'entreprise qui achète cet espace (par exemple, présence du logo d'un magazine sur l'affiche d'un spectacle). Fill Up Media a noué des contrats de partenariat de ce type avec des





clubs et des évènements sportifs, notamment au niveau local, avec le LOU Rugby, l'Olympique Lyonnais, l'Open Parc. Le produit et la charge sont reconnus lors de la prise d'effet de l'échange marchandises.

### 3.6 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels résultent d'évènements ou d'opérations distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Au 30 juin 2022, le résultat exceptionnel est d'un montant non significatif.

### 3.7 Autres informations

#### 3.7.1 Engagements donnés au 31 décembre 2021

Garantie dur emprunts – nantissement de fonds de commerce	690 180 €
Crédit-bail mobilier	759 247 €

Les engagements n'ont pas varié de façon significative sur le premier semestre de l'exercice.

#### 3.7.2 Evènements postérieurs à la clôture 2021

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que l'impact de cette crise sanitaire sur son activité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est limité. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer dès à présent les impacts financiers.

La société a mis en œuvre les mesures suivantes :

- Recours au dispositif exceptionnel d'activité partielle ;
- Recours au Prêt Garanti par l'Etat.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer l'impact sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

La crise mondiale survenue entre la Russie et l'Ukraine a commencé en février 2022. A ce jour, la société ne peut pas en prévoir les effets sur les comptes des exercices futurs.

#### 3.7.3 Evènements postérieurs au 30 juin 2022

Aucun évènement de cette nature n'est à signaler à la date d'arrêté des comptes semestriels.

